

COMPTE RENDU - COMITE DE PILOTAGE
26 NOVEMBRE 2015
QUARTIER GARE

Présents :

Les élus délégués de quartier :

Mme Véronique DE LA TOUANNE, conseillère municipale, déléguée à la commande publique.
M. François LE GOT, adjoint au maire, chargé de la culture, des jumelages, du tourisme et du patrimoine.

Serge KEHYAYAN, adjoint au maire, chargé des transports et de la gare du Grand Paris Express

Le service démocratie locale :

Gautier COBAT, chargé de la démocratie locale

Les membres du Comité de Pilotage : Mesdames Lucette JACQUEMON, Christiane BARUTH, Hélène IGNAZI, Jeanine QUINTIN, Dominique LESSEUR, Marie-France LAMBOTTE

Messieurs Philippe GAUTROT, Pierre FERET, Patrick VEROTTE, Bernard JACQUEMON, Jean-Noël YVON, Jean-Louis SALORT, Michel BENKEMOUN, Bernard JACQUINOT, Alain BESSOU, Patrick NAUD É

Excusés : Emmanuel SERVINI, Michel GUILLON, Didier BOURDIN, Benoit DESCHAMPS

Rappel : Après une première réunion du comité de pilotage du quartier Gare à la date du 10.11.15 portant uniquement sur les travaux et l'aménagement du quartier de la gare, une deuxième réunion est tenue afin d'aborder les autres questions de la vie du quartier.

Points abordés :

MISE A JOUR DU REGLEMENT DE VOIRIE

Lors d'une réunion précédente, M. Massoutier, directeur de la voirie et du stationnement de la Ville était venu dans le cadre d'une discussion avec les membres du CoPil.

Le règlement de voirie a été adopté et est aujourd'hui effectif. Il peut être consulté sur demande aux services techniques.

Il est signalé que les poubelles d'un des immeubles rue Hébert bloquent régulièrement le passage. Le règlement en question réglemente-t-il la présence de containers sur les trottoirs ?

Le règlement aborde en effet ce point. Les containers doivent être sortis et rentrés aux heures prévues. Dans le cas présent, le problème est sans doute qu'il s'agit d'un immeuble ancien, où les containers sont difficiles à stocker. Une prise de contact avec le syndicat de copropriété est nécessaire. Les poubelles pourraient être stockées dans l'arrière-cour de l'immeuble, ou à des emplacements spécialement dédiés.

TRAVAUX EN COURS

La circulation Boulevard des Frères Vigouroux sera-t-elle maintenue en sens unique ou est-il prévu qu'elle revienne en double sens ?

Le boulevard avait été mis en sens unique de façon à y effectuer des travaux aujourd'hui terminés. Néanmoins, dans le cadre de la future construction de la gare, il sera nécessaire d'évacuer des

déblais et par conséquent de faire venir des camions. La Société du Grand Paris s'est engagée à ce que 50% des déblais soient évacués par voie ferroviaire, le reste étant évacué par accès routier. Il est donc prévu de placer une entrée et une sortie pour que les véhicules aient accès au chantier à partir du boulevard des Frères Vigouroux.

Des échanges ont lieu avec les municipalités de Malakoff et Vanves concernant la circulation des camions en question. Pour des raisons de sécurité, une réflexion en concertation avec le conseil départemental est nécessaire. Il va falloir adapter les moyens en fonction des contraintes, et pour l'instant il est préférable de maintenir la circulation en sens unique, d'une part parce que les riverains ont pris leurs habitudes avec ce sens, et d'autre part pour des raisons de sécurité relatives à l'intermodalité dans les environs.

Tant que la décision finale technique n'est pas prise entre les différentes parties impliquées dans le projet de la gare, la circulation devrait rester telle quelle.

En termes de procédure, est-ce qu'un arrêté a été mis en place ?

Oui, un arrêté de prolongation a été pris.

Les riverains seront-ils prévenus ?

Il existe une coordination entre les différents acteurs. Un rassemblement des riverains et des membres du CoPil sera mis en place afin d'informer les personnes concernées.

Un médiateur de la SGP a été nommé et doit effectuer du porte-à-porte dans le quartier, avec l'objectif d'accompagner au mieux le déroulement des événements.

Où les camions passeront-ils ?

Les accès se feront là où le nivellement du terrain est le plus propice. Une sortie est envisagée au niveau de l'ancien bâtiment de France Télécom. En effet, une piste dédiée est nécessaire en terme de propreté afin d'éviter boue et gravas sur la chaussée. Les demandes en termes de gestion de trafic ont été intégrées au cahier des charges.

Des élus seront au comité de suivi du chantier, ainsi que des membres du CoPil invités à assister aux réunions.

Des inquiétudes sont émises concernant les travaux d'enfouissement de l'impasse de Vanves, dont la durée du chantier est particulièrement longue.

Cette voie constitue la rue limitrophe avec Malakoff, ce qui explique des problèmes de coordination. Une réunion de concertation entre les services de Clamart et de Malakoff et EDF, responsable du chantier, aura lieu.

Dans quelle mesure les entreprises peuvent-elles stocker leurs gravas sur un chantier, prenant le cas d'un terrain près de la gare ?

L'entreprise qui veut provisoirement stocker ses gravas sur le terrain doit demander une autorisation de stockage temporaire pendant la durée d'un chantier alentour. La société a le devoir de retirer ces gravas du terrain à la fin du chantier.

Concernant l'aménagement de la future gare, est-ce que des décisions ont été prises ?

La commission consultative ad hoc s'est réunie le 25 novembre avec les trois opérateurs en compétition pour le projet du quartier de la gare. Après analyse par les services de la ville et débat avec les membres de la commission, l'un d'entre eux a été retenu, à la quasi-unanimité. Il s'agit de celui d'Icade.

Une demande a aussi été effectuée auprès de la SGP de façon à récupérer la maquette du projet gare, afin de l'exposer à la mairie de Clamart.

REMARQUES DIVERSES

Des cales en caoutchouc ont été mises en place au niveau des parkings en épi avenue Jean Jaurès afin d'éviter que les véhicules n'empiètent sur les trottoirs en se garant. Malheureusement, les véhicules semblent passer par-dessus.

Une zone réservée au rangement des vélos a été installée au niveau du Franprix. Il semblerait que le trottoir permettant d'y accéder soit trop haut pour être pris en toute sécurité à vélo.

Certains membres du CoPil font savoir que des éléments de chantiers sont abandonnés Boulevard des Frères Vigouroux. Il resterait des barrières de chantier ainsi que des cônes de signalisation avenue Jean Jaurès, à la hauteur du Franprix.

Les élus présents notent l'ensemble des points et les étudient avec leurs collègues et les services concernés.

La séance est levée.